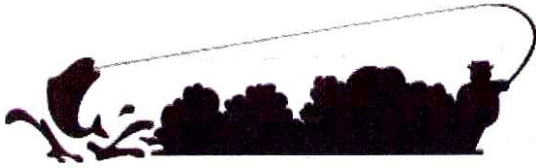




## LE COIN DU PÊCHEUR



### Les principales dates à retenir pour 2005

Périodes d'ouvertures spécifiques en première catégorie :

- **Truite fario, arc-en-ciel, saumon de fontaine** : du 12 mars au 18 septembre inclus
- **Ombre commun** : du 21 mai au 18 septembre inclus
- **Anguille** : du 14 mai au 18 septembre inclus.
- **Brochet, sandre, black-bass** : du 12 mars au 18 septembre inclus

Périodes d'ouvertures spécifiques en deuxième catégorie :

- **Brochet, black-bass** : du 1<sup>er</sup> au 30 janvier et du 7 mai au 31 décembre inclus
- **Sandre** : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre inclus.
- **Truite fario** : du 12 mars au 18 septembre inclus
- **Truite arc-en-ciel** : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre inclus.
- **Anguille** : Du 1<sup>er</sup> janvier au 13 mars et du 7 mai au 31 décembre inclus.



Avec les beaux jours, les pêcheurs vont pouvoir se livrer plus facilement à leur activité favorite.

### Lâchers de truites

L'AAPPMA de Villeneuve-sur-Yonne effectuera des déversements de truites dans l'Étang Louis Comte, les samedis 19 février, 19 mars et 2 avril.

Attention, avant chaque alevinage, ce plan d'eau sera fermé du vendredi à 12 heures jusqu'au samedi 8 heures.

La pêche sera également interdite les semaines du 21 au 25 février inclus, du 21 au

cessible à tous les détenteurs d'un permis « réciprocaire » ou d'un permis fédéral « eaux closes réciprocaires ».

Pour se rendre à l'étang « Louis Comte », il suffit d'emprunter le chemin de contre-halage dans Villeneuve-sur-Yonne.

Voir le règlement complet sur place.

L'AAPPMA de L'Entente des Pêcheurs du Sénonais or-

## SOCIÉTÉ / Syndicat des apiculteurs de l'Yonne Un bras de fer avec le laboratoire Bayer



Il y a 1 100 apiculteurs dans l'Yonne. La réintroduction éventuelle sur le marché du Régent et du Gauchon, des produits phytosanitaires qu'il accusent d'être néfastes aux abeilles, les préoccupent.

### Les apiculteurs réclament toujours l'interdiction et non la suspension des produits phytosanitaires à base de fipronil et d'imidaclopride.

La même crainte circule toujours chez les apiculteurs : voir, ainsi que le réclame le laboratoire Bayer, la réintroduction sur le marché du Régent et du Gauchon, produits phytosanitaires destinés aux cultures de tournesol et de maïs qu'ils accusent de décimer leurs ruches.

#### Enquête en cours

Réunis samedi pour les assemblées générales du Syndicat des apiculteurs de l'Yonne (SAY) et de l'Association sanitaire apicole du département de l'Yonne (ASADY) (1), plus d'une centaine d'entre eux ont écouté avec intérêt Dominique Chabanet, Directeur des services vétérinaires, expliquer qu'une enquête était en cours pour « reclasser toutes les causes d'affaiblissement et de mortalité des populations d'abeilles », évoquant « de vieilles causes, des maladies qui sont apparues au fil du temps, des produits phytosanitaires aussi sûrs doute ».

Gaston Frébourg, président du SAY et de l'ASADY s'avoue « très

déçu ; depuis notre rencontre le 28 octobre avec le préfet (2) un seul pas a été fait concernant la mise en place de 100 hectares de jachères fleuries mellifères » destinées à apporter de la nourriture aux abeilles. S'agissant de l'enquête menée en fin d'année par une étudiante auprès de sept apiculteurs pour étudier la problématique de la mortalité des populations, « nous n'avons vu aucun résultat ».

Présent comme chaque année, Yves Vedrenne, président du Syndicat national des apiculteurs, a précisé que si « les jachères apportent un peu de pollen, ça n'est pas suffisant ; il faut nous battre pour la rotation des cultures et les cultures dérobées à l'automne. Et d'inciter également les apiculteurs à se rapprocher de la Ligue pour la protection des oiseaux et des chasseurs pour ce qui est du remembrement. Il a rappelé que les insecticides et pesticides constituaient la troisième cause de disparition des insectes derrière - dans cet ordre - les pratiques culturales et l'urbanisation (les mâles seuls étant attirés par les éclairages laissent de nombreuses femelles non fécondées).

#### « L'argent à tout prix... »

Dénonçant « le système de la chimie, de l'argent à tout prix, du bourrage de crâne dans les écoles », Jean-Michel Delagneau, maire de Gurgy, conseiller général et éleveur de charolais a fait l'éloge de l'élevage et de l'agriculture biologiques, évoquant les travaux du professeur

Belpomme qui « a mis en corrélation les cancers, maladies génétiques et malformations avec la dégradation de l'environnement et l'utilisation de certains produits ».

La matinée s'est terminée sur une mise en garde : un petit scarabée de la ruche, l'*Aethina tumida*, risque de faire son apparition en France, par l'intermédiaire de lots en provenance du Texas infesté. S'il est repéré chez un apiculteur, l'ensemble du rucher devra être détruit. Une plaquette d'information sur ce sujet doit être prochainement distribuée.

Nathalie HADRBOLEC.

(1) Association permettant à ses adhérents d'obtenir des médicaments par l'intermédiaire d'ordonnances fournies par la DSV (Direction des services vétérinaires).

(2) Voir notre édition du 29 octobre 2004.

### ✓ L'APICULTURE EN CHIFFRES

L'Yonne compte :

- 1 100 apiculteurs (déclaration à la DSV obligatoire à partir d'une ruche), 125 000 en France, dont seulement 3 % de professionnels.

- 22 000 ruches dans l'Yonne, 1 400 000 en France.

- La production française moyenne de miel se situe entre 25 000 et 35 000 tonnes par an.

- Le SAY compte environ 400 adhérents et l'ASADY près de 500.